

MAIRIE DE BRUNIQUEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme Christiane SOULIÉ, Maire

Etaient présents :

MM. SOULIÉ BASSE CÔME CAVALLI ARMAND COMBALBERT DAURE POURRIOT BOSC DANGLA
MERCIE SOLEIL

Absentes excusées :

Mmes GRIMAL BUADÈS DAVOULT

Secrétaire de séance :

Madame COMBALBERT Joël

Objet : Avenant négatif marché de voirie 2020

Madame le Maire rappelle que par délibération du 05 juin 2020, le Conseil Municipal a attribué le marché de voirie 2020 à l'entreprise ETPL & V pour un montant HT de 77 155 € HT.

Suite au commencement des travaux, il a été constaté que certains travaux prévus ne concernaient pas la commune de Bruniquel et que des superficies de revêtement ont été omises modifiant le montant HT des travaux.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code de la commande publique,

Après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents de conclure les avenants de réduction ci-après détaillés avec l'entreprise ETPL & v dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de voirie 2020.

Attributaire : entreprise ETPL & V, Le Causse 12260 VILLENEUVE

Marché initial : 77 155 € HT avenant n°1 : 628 € HT nouveau montant du marché : 76 527 € HT.

D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous les documents se rapportant à son exécution.

Objet : Plan de financement lot électricité travaux d'urgence de sécurisation des châteaux - demande de DSIL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 15 octobre 2019 les travaux d'urgence de sécurisation des châteaux avaient été approuvés.

Par ailleurs, elle rappelle aux membres du Conseil Municipal que le plan de financement avec diverses subventions du Conseil Départemental, de la DRAC, du Conseil Régional a été approuvé par délibération du 3 juillet 2020. Les travaux d'électricité ne sont pas éligibles à ces aides, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux d'électricité sont potentiellement éligibles au DSIL.

Ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve comme précédemment les travaux d'urgence de sécurisation des châteaux,
- Sollicite une subvention DSIL de 60 % dans le cadre de la programmation 2020 sur le lot électricité,
- Approuve le plan de financement suivant :

Montant estimé des travaux lot électricité	36 000 €
Subvention DSIL :	21 600 €
Autofinancement de la commune :	14 400 €

Autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour les modalités d'application de la présente décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

Objet : Réalisation d'un city stade plan de financement - demande de DETR

Madame le Maire rappelle que par délibération du 02 septembre 2020, la réalisation d'un city stade a été approuvée ainsi que son plan de financement.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de faire une demande de DETR et qu'il est nécessaire de voter un nouveau plan de financement.

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présent, le Conseil Municipal :

- Approuve le plan de financement suivant :

Montant estimé des travaux :	39 912 €
Subvention Conseil Départemental :	11 973,60 €
Subvention, fonds de concours Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron :	17 000 €
Subvention Etat :	2 956 €
Autofinancement de la commune :	7 982,40 €

Autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour les modalités d'application de la présente décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

Objet : Décision modificative n°1-2020

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de régulariser les crédits votés sur le budget primitif 2020 afin de prévoir des dépenses et des recettes supplémentaires.

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve les dépenses et recettes supplémentaires ci-dessous énumérées,

7062 : redevance services à caractère culturel : +30 000 € en recettes

6453 : cotisations caisses retraite : + 30 000 € en dépenses

2313 pg 218 : travaux city stade : - 10 000 € en dépenses

2313 pg 214 : travaux grange Belaygues : - 12 000 € en dépenses

21538 : travaux mat éclairage Le Bugarel : - 10 000 € en dépenses

2111 : achat terrains nus : - 4 000 € en dépenses

21312 : travaux école primaire : + 36 000 € en dépenses

024 : produits des cessions : + 6 099.96 € en recettes

020 : dépenses imprévues : + 6 099.96 € en dépenses

Objet : Plan de financement travaux de rénovation menuiseries école primaire de Bruniquel

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de rénover les menuiseries de l'école primaire de Bruniquel, éligibles à une subvention de l'Etat.

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve l'opération de rénovation des menuiseries de l'école primaire de Bruniquel,

- Sollicite une subvention de 50 %,

- Approuve le plan de financement suivant :

Montant des travaux	30 000 € HT
Subvention Etat :	15 000 €
Autofinancement de la commune :	15 000 €

Autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour les modalités d'application de la présente décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

Questions diverses :

- Appartements loués par la commune : étude de travaux en isolation et réfection du toit

- Point personnel : augmentation du nombre d'heures hebdomadaires de Cyril PETIT qui passe de 24h à 28h et recherche d'un apprenti pour remplacer Théo LASCASSIES parti le 25 septembre 2020.
- Cantine : mise en place d'une ligné téléphonique vers Sandra AZENHA GOMES afin de connaitre la présence des enfants et la commande de repas à CRM.
- Fermeture de la Mairie : le Conseil Municipal valide à l'unanimité la fermeture au public du secrétariat de Mairie deux après-midi par semaine.
- Chats dans le village : beaucoup trop de chats dans le village ; l'association répond difficilement aux besoins des gens pour stériliser.
- Commission fleurissement : réunir la commission rapidement.